

Communiqué

**Audition de David Douillet et examen de la Proposition de loi sur l'éthique du sport et les droits des sportifs.**

**M. Régis Juanico.** Comme l'a souligné Pascal Deguilhem, ce texte manque d'ambition. Il aurait fallu aller plus loin, mais les nécessités du calendrier nous empêchent d'approfondir certains points.

Néanmoins, puisqu'il est question d'éthique, de transmission des valeurs du sport, d'exemplarité, d'éducation par le sport, je souhaite connaître votre opinion sur deux sujets d'actualité, Monsieur le ministre.

D'abord sur l'offre, indécente à nos yeux, d'un salaire de 800 000 euros à M. David Beckham par le Paris-Saint-Germain et les fonds qataris qui l'alimentent. Même si l'opération ne s'est pas faite, il n'est pas rare que les salaires dépassent 300 000 euros dans les clubs de Ligue 1. À Saint-Étienne, qui n'est pourtant pas le club le plus riche, la moyenne des salaires mensuels est de l'ordre de 60 000 euros. Dans cette période de crise économique et sociale, on comprend que nos concitoyens en soient choqués ! Comment limiter cette course à l'augmentation des salaires ?

Ensuite, sur la proposition, profondément choquante et discriminatoire, du Dr Dukan visant à proposer au baccalauréat une option où les adolescents s'engageraient à respecter un programme d'amaigrissement et à conserver un indice de masse corporelle donné. Au lieu de s'arrêter à ces propos dangereux et démagogiques, ne conviendrait-il pas de réfléchir à la façon de développer les pratiques sportives dès le plus jeune âge pour toute la population ? Le texte n'aborde pas ce point. Nous avons proposé qu'au moins quatre heures effectives de sport soient obligatoires de l'école élémentaire à la terminale, puis, sous d'autres formes, à l'université. Ce serait le vrai moyen de lutter contre les phénomènes de surpoids et d'obésité, qu'il ne faut pas sous-estimer, surtout à l'adolescence.

Par ailleurs, quels seraient les moyens de favoriser sur le plan financier les fédérations sportives qui donnent l'exemple en passant des conventions avec des organismes d'éducation par le sport ? La fédération française de handball, par exemple, a récemment conclu une convention avec l'Agence pour l'éducation par le sport qui lui permet de développer cette discipline en direction de tous les publics, notamment dans les quartiers populaires.

**M. le ministre.** (...) Pour ce qui est de la participation du Qatar à un club parisien, il s'agit d'investissements privés. Le ministère n'a pas à s'ingérer dans la gestion du club. La proposition de loi évoque le montant maximal des rémunérations versées aux sportifs – ou salary cap –, qui vise précisément à limiter les excès financiers en matière de recrutement de joueurs. Le président de l'UEFA, Michel Platini, relève que le déficit des clubs européens s'est élevé en 2009 au montant hallucinant de 1,2 milliard d'euros. Les salaires proposés à certains joueurs ou entraîneurs me choquent autant que vous et que l'ensemble des Français. La réflexion peut être étendue au monde de l'entreprise ou au domaine artistique : quel travail peut justifier de telles rémunérations ? Il s'agit d'un sujet de société qui ne se limite pas au sport. S'agissant de M. Beckham, je pense qu'il s'agit d'une question de marketing : sans doute le club pensait-il compenser le niveau de salaire par la

vente de produits dérivés liés à l'image du joueur, mais les exigences étaient telles que l'opération a échoué.

Il est néanmoins urgent que le monde du football professionnel se moralise sur ces sujets car il est en train de scier la branche sur laquelle il est assis. La problématique est la même que celle qui se pose aux États européens, confronté à des dettes immenses.

Pour ce qui est des rumeurs concernant une éventuelle reprise du Stade de France par le PSG, je ne dispose d'aucune information. Je m'interroge toutefois sur la politique de la Ville de Paris. Alors que nous disposons du Parc des Princes, le stade Jean-Bouin est en cours de construction, pour une dépense de 180 à 200 millions d'euros. La pertinence de ce choix m'échappe, d'autant que de nombreux projets existent en Île-de-France – à Nanterre par exemple, mais aussi à Sarcelles, où je viens de signer la déclaration d'intérêt général du projet d'Arena. En outre, je crois que la Ville de Paris continue à financer le PSG. Pourquoi ? Alors que l'argent public est rare, comment peut-on investir 200 millions d'euros dans le stade Jean-Bouin sans savoir vraiment quels en seront les clubs résidents ?

Concernant la proposition du Parlement des enfants, monsieur Reiss, je me permets de vous rappeler l'existence du Comité de lutte contre les discriminations. Sa présidente, la championne Laura Flessel, a des vues très pertinentes sur ces sujets. Je vous invite à participer à son travail. Bien entendu, les chartes éthiques aborderont cette question de société essentielle et nous veillerons à leur application. Je rencontrerai les élèves de Vernon le 19 janvier car j'attache une grande importance à leur travail.

(...) La proposition du Dr Dukan, monsieur Juanico, se résume à un « coup de pub ». Nous ne devons lui accorder aucune attention. Cela dit, le sport à l'école est un problème de société et d'éducation. Lorsque les enfants passent leur journée sur le canapé devant la télévision ou devant des jeux vidéo, nous avons à mener une vraie action auprès des parents. L'inscription de ces enfants dans les clubs sportifs est un enjeu essentiel. Comme je l'ai indiqué à votre Commission, la ligne principale de ma politique sportive est d'élargir la pratique, notamment en direction des enfants. Cette priorité figurera dans les conventions que je passerai avec les fédérations.

Une action forte est nécessaire auprès des adolescents : la construction de leur personnalité entraîne parfois un délaissement des activités auxquelles les parents les ont quelque peu contraints. Les fédérations devront mener des initiatives auprès de ces tranches d'âge.

Il faut également que les parents sachent que le passage du collège au lycée ne doit pas être un frein à la pratique sportive. Le sport équilibre la personnalité ; le retrancher des activités de l'élève au prétexte que celui-ci doit préparer son baccalauréat est une erreur. Je veux prendre des mesures pour contrecarrer cette vision.

Le sport féminin, je vous l'ai indiqué, est pour moi une priorité. Seules deux fédérations – de gymnastique et d'équitation – comptent 80 % d'adhérentes, l'inverse étant de règle partout ailleurs. Dans l'inconscient des jeunes filles et de leurs parents, la poursuite d'une activité sportive peut apparaître comme une contrainte imposée au développement de l'adolescente. Je souhaite mettre en place des campagnes pour combattre ces idées reçues.

L'Agence pour l'éducation par le sport est une antenne de mon ministère. Non seulement par le handball, mais aussi par la boxe, le judo, la gymnastique, on arrive à récupérer grâce au sport des enfants partis sur de mauvais chemins, notamment dans les quartiers difficiles. Cela marche ! Les budgets alloués à ces questions correspondent à environ 15 % du montant global du CNDS. C'est une vraie priorité.